



MUNICIPALITE
DE
CUARNY

AVIS A LA POPULATION

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous vous informons que le greffe municipal est fermé de suite au public et géré par télétravail.

Vous pouvez svp transmettre vos demandes par courriel, greffe@cuarny.ch, ou déposer votre requête dans la boîte à lettres du greffe municipal, qui sera relevée chaque semaine, les lundi et jeudi.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

La Municipalité

Cuarny, le 3 décembre 2021